



**INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION
ΠΑΡΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE**

Strasbourg/Brussels, May 1982

COMMISSION AMENDS 1982 BUDGET

As well as putting forward the preliminary draft budget 1983 (1), the Commission is also proposing to amend the 1982 budget.

The Commission estimates that agricultural expenditure will be 500 MECU lower than expected, even taking account of the likely additional cost in 1982 of the 1982/83 agricultural price settlement. These reductions arise from better market conditions, the strength of the dollar, and continued prudent management. As a consequence, refunds have turned out to be lower than could have been foreseen when the 1982 budget was drawn up. The Commission believes in proposing such adjustments as and when justified.

These reductions will be devoted to boosting expenditure mainly in the Social Fund, Food Aid and Research. The Commission considers additional spending is justified as a contribution towards fulfilling the objectives of the mandate, which has also determined the Commission's approach in drawing up the 1983 preliminary draft budget. In selecting the areas for additional spending, the Commission is responding to the immediate economic and political requirements, considering where the money can be most effectively spent before the end of the current year.

The Social Fund needs more money to improve the share of Community involvement in direct measures for coping with the problem of unemployment, especially among young people. The Commission therefore proposes an increase of 215 MECU in this area.

In the field of its external responsibilities, the Commission proposes to increase spending by 200 MECU. A major part of this is allocated to special measures for food aid as a contribution to the fight against hunger in the world. Moreover, the Commission believes that a special political gesture is necessary for helping the economies of Central America.

The Commission urges the Council to adopt the special housing measure for Northern Ireland. It has reinstated its original proposal for additional spending in Belfast by increasing the appropriations by 12 MECU to a total for 1982 of 28 MECU.

The Commission believes that Community research can be an effective long-term contribution to regaining competitiveness in international markets. Following the recent review of present programmes, an increase of about 35 MECU has now been allocated.

In addition, the Commission has taken the opportunity for making other adjustments to the budget.

(1) See P-25, May 1982.

CHAP. ART. POSTE	INTITULE	MONTANTS	CLASSI- FICATION (1)
	<u>SECTION III/B</u>		
1/2	FEOGA-Garantie	- 500.000.000	DO
520	Bonifications d'intérêt liées aux prêts communautaires dans les Etats membres moins prospères qui participent au système monétaire européen	+ 9.810.000	DO
5411	Actions communautaires dans le cadre des opérations intégrées	+ 12.000.000	DNO
60/62	Fonds social	+ 215.000.000	DNO
7300	Sûreté nucléaire - Action directe	+ 7.000.000	DNO
73	Action directe (730 à 733)	+ 21.330.000	DNO
73	Actions indirectes (7367 - 7374 - 7371 - 7376)	+ 6.750.000	DNO
820	Compensations financières au Royaume-Uni	+ 2.827.000	DO
821	Compensations financières à la Grèce	+ 104.000	DO
92	Aide alimentaire	+ 100.000.000 (2)	DNO
930	Coopération financière et technique avec des pays en voie de développement non associés	+ 65.000.000	DNO
95	Actions circonstanciées en faveur de pays en voie de développement et de pays tiers	+ 35.000.000	DNO
	<u>SECTION III/A</u>		
	Effectifs (77 emplois pour la DG VIII)	+ 379.000	DNO
20	Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	+ 19.800.000	DNO
269	Contrôle de l'application de certaines mesures prises dans le secteur de la sidérurgie	+ 5.000.000	DNO
		0	
	Dont : DO	- 487.259.000	
	DNO	+ 487.259.000	

(1) optique Commission.

(2) ne connaissant pas encore la répartition sur les lignes concernées, ce montant est classé, à ce stade, comme "DNO".



INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMO · ΠΡΟΤΕΙΝΟΜΕΝΗ ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΗ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE

Strasbourg/Bruxelles, mai 1982.

LA COMMISSION AMENDE LE BUDGET 1982

En présentant l'avant-projet de budget pour 1983 (1), la Commission propose également d'amender le budget de 1982.

La Commission estime que les dépenses agricoles seront inférieures de 500 millions d'Ecus aux prévisions, même en tenant compte des dépenses supplémentaires qu'entraînera, selon toute probabilité, en 1982 le compromis sur les prix agricoles pour la campagne 1982/83. Cette réduction découle de meilleures conditions de commercialisation, de la fermeté du dollar et de la prudence constante de la gestion. En conséquence les restitutions se sont révélées inférieures à ce qu'il était possible de prévoir lors de l'établissement du budget pour 1982. La Commission a estimé que ces adaptations proposées étaient justifiées.

Les ressources provenant de cette réduction permettront d'accroître les dépenses dans plusieurs secteurs, essentiellement le Fonds social, l'aide alimentaire et la recherche. La Commission estime qu'un surcroît de dépenses est justifié en tant que contribution à la réalisation des objectifs du Mandat, qui a également déterminé l'approche de la Commission lors de l'établissement de l'avant-projet de budget pour 1983. La Commission a choisi les secteurs qui bénéficieront d'un surcroît de dépenses de façon à répondre aux besoins économiques et politiques immédiats, en s'efforçant de déterminer dans quels secteurs les ressources pourront être dépensées de la manière la plus efficace d'ici la fin de cette année.

Le Fonds Social a besoin de davantage de ressources pour accroître la contribution de la Communauté à des actions directes visant à faire face au problème du chômage, en particulier le chômage des jeunes. La Commission propose donc un accroissement de 215 millions d'Ecus dans ce secteur.

Pour ce qui est de ses responsabilités extérieures, la Commission propose d'accroître les dépenses de 200 millions d'Ecus. La plus grande partie de cette somme sera consacrée à des mesures spéciales dans le secteur de l'aide alimentaire, en tant que contribution à la lutte contre la faim dans le monde. De plus, la Commission estime qu'un geste politique particulier est nécessaire pour aider les économies d'Amérique centrale.

La Commission demande instamment au Conseil d'adopter le programme spécial pour le logement en Irlande du Nord. Elle a réintroduit sa proposition initiale concernant des dépenses supplémentaires à Belfast en augmentant les crédits de 12 millions d'Ecus, ce qui porte leur montant total pour 1982 à 28 millions d'Ecus.

La Commission estime que la recherche communautaire peut apporter une contribution à long terme efficace au rétablissement de la compétitivité sur les marchés internationaux. A la suite du récent réexamen des programmes en cours, 35 millions d'Ecus supplémentaires viennent d'être attribués à ce secteur.

Par ailleurs, la Commission a profité de l'occasion pour apporter d'autres ajustements au budget.

(1) Voir P 25, mai 1982.

CHAP. ART. POSTE	INTITULE	MONTANTS	CLASSI- FICATION (1)
	<u>SECTION III/B</u>		
1/2	FEOGA-Garantie	- 500.000.000	DO
520	Bonifications d'intérêt liées aux prêts communautaires dans les Etats membres moins prospères qui participent au système monétaire européen	+ 9.810.000	DO
5411	Actions communautaires dans le cadre des opérations intégrées	+ 12.000.000	DNO
60/62	Fonds social	+ 215.000.000	DNO
7300	Sûreté nucléaire - Action directe	+ 7.000.000	DNO
73	Action directe (730 à 733)	+ 21.330.000	DNO
73	Actions indirectes (7367 - 7374 - 7371 - 7376)	+ 6.750.000	DNO
820	Compensations financières au Royaume-Uni	+ 2.827.000	DO
821	Compensations financières à la Grèce	+ 104.000	DO
92	Aide alimentaire	+ 100.000.000 (2)	DNO
930	Coopération financière et technique avec des pays en voie de développement non associés	+ 65.000.000	DNO
95	Actions circonstanciées en faveur de pays en voie de développement et de pays tiers	+ 35.000.000	DNO
	<u>SECTION III/A</u>		
	Effectifs (77 emplois pour la DG VIII)	+ 379.000	DNO
20	Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	+ 19.800.000	DNO
269	Contrôle de l'application de certaines mesures prises dans le secteur de la sidérurgie	+ 5.000.000	DNO
		0	
	Dont : DO	- 487.259.000	
	DNO	+ 487.259.000	

(1) optique Commission.

(2) ne connaissant pas encore la répartition sur les lignes concernées, ce montant est classé, à ce stade, comme "DNO".